



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

Kinshasa, le 16 Octobre 2023

Transmis copie pour information à :

N/Réf. ODEP/CA/ FMT/010/2023

- *Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat ;*
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents) ;
Palais de la Nation/Kinshasa.
 - *Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.*
(Avec l'expression de ma très haute considération) ;
Hôtel du Gouvernement /Kinshasa.
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Budget ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances ;
 - Monsieur le Représentant-Résident de la Banque Mondiale ;
 - Monsieur le Représentant-Résident de la BAD ;
 - Monsieur le Représentant-Résident du FMI ;
 - Monsieur le Directeur Général de l'Observatoire Congolais de Surveillance et d'Éthique professionnelle ;
 - Monsieur le Directeur Général ai de l'ARMP ;
 - Monsieur le Directeur Général Adjoint ai de l'ARMP.
- (Tous) à Kinshasa/Gombe

A **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)**
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Dénonciation sur la procédure de recrutement du DG et DGA de l'ARMP.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de vous approcher par la présente à l'effet de l'objet mieux repris en concerne, et je vous en souhaite bonne réception.

L'Observatoire de la Dépense Publique « ODEP » en sigle a suivi avec intérêt, à travers la voie des ondes, la presse en ligne ainsi que les médias traditionnels, l'appel à candidatures non daté par vous signé, référencé n°001/CA/ARMP/2023 relatif au recrutement d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ainsi que les termes de référence s'y rapportant.

En tant qu'acteur majeur de la Société Civile et sentinelle de la République, cet avis d'appel à candidatures appelle de la part de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) des observations suivantes :

Primo : l'ODEP dénote une contradiction notoire entre l'avis d'appel à candidatures et le contenu des termes de référence. Les critères de recrutement des candidats fixés au point 5 de l'avis d'appel à candidatures énervent l'esprit et la lettre du décret n°10/21 du 02 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP).

Secundo : le point 5 susmentionné fixe les critères de recrutement sur base de la qualification académique, l'expérience professionnelle pertinente et la capacité à réaliser les futures missions du poste à pourvoir ; alors que l'article 24 du décret supra par vous-même évoqué dans les Termes de référence dudit avis dispose : « la Direction Générale de l'ARMP est assurée par un Directeur Général, éventuellement assisté d'un Directeur Général Adjoint, tous recrutés sur concours organisé par le Conseil d'Administration, sur base de critères d'intégrité morale, de qualification technique, et d'expérience professionnelle dans les domaines juridiques, technique, économique ou de gestion, des marchés publics et délégation de service public ».

De ce qui précède, l'ODEP considère que ces critères par vous arrêtés dans l'avis d'appel à Candidatures ne sont pas objectifs et par conséquent, tendent à donner avantage aux prédateurs politiques, en lieu et place des technocrates et praticiens, foulant ainsi au pied le caractère technique de cet Établissement public dédié à la bonne gouvernance et sensé jouer un rôle déterminant dans l'encadrement de la dépense saine des deniers publics.

Par ailleurs, l'ODEP déplore non seulement la composition de la commission ad hoc des opérateurs dénués de tout prérequis sur la commande publique aux ordres sensés évaluer les candidats et vous recommande de faire assister des spécialistes en marchés publics reconnus.

Avec espoir que vous accordez à la présente le bénéfice de l'urgence au travers de cette sonnette d'alarme tirée par la Société civile incarnée par l'ODEP, je vous prie de reconsidérer votre avis de recrutement, et à rectifier le tir sans lequel, tout passage en force rencontrera l'ODEP sur son chemin.

Recevez, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments patriotiques.



Florimond MUTEBA TSHITENGE

Président du Conseil d'Administration de l'ODEP